

ADE



ites expériences
in attendant, on
gardiens, pleins

E
MI

unt rue de Saint-
gain, 39 ans, qui,
son lit où elle a
urd'hui une voi-
t Mlle Glanes à

U. N. S. S.

et les réacteurs français

(Lire en 3^e page l'article de notre
directeur Marcel CACHIN.)

HOMMIES

du grand large

Lire en 5^e page l'enquête
de Pierre DELON.

LA MUSIQUE ET LE PEUPLE

par Charles KOEHLIN

On a souvent dit, avec raison :
« Le peuple a droit à de la
belle, à de la vraie musique ».
Mais cela ne suffit pas. Nous devons
encore nous demander s'il a envie
d'user de ce droit. Nous devons cher-
cher quelles sont actuellement ses
préférences, quelles sont celles que

nous lui souhaiterions, et comment
l'y amener.

A notre époque, la question reste
assez douteuse; on ne peut se dissi-
muler que le répertoire de T.S.F. le
plus vulgaire, le moins désirable à
nos oreilles de musiciens, que veut
la majorité des auditeurs. On remar-
quera aussi que, dans les cinémas,
de très médiocres chansons (mo-
dernes); bêtises langoureusement, ne
soulèvent aucune protestation du pu-
blic (au contraire). Mais il faut bien
dire, en revanche, que cette mau-
vaise musique est celle que l'on ré-
pand sur le peuple, et celui-ci le plus
souvent ne pêche que par ignorance,
une ignorance obligée dans les cir-
constances actuelles, elle comporte
d'ailleurs quelques exceptions, et si-
gnificatives. D'abord le répertoire
des *Fêtes du Peuple* créées par le
regretté Albert Doyen, cet apôtre en-
thousiaste, et dont la tenue reste si
haute, allant de Bach, de Beethoven,
à Berlioz, à Gabriel Fauré (dont ré-
cemment fut donné le magnifique
Prométhée). On ajoutera que le bon
goût est, en partie, affaire d'habi-
tude, de culture musicale et que no-



Roger DESORMIERES
l'un des brillants compositeurs français

l'amment les chanteurs de la *Chorale populaire de Paris*, accoutumés depuis quelques mois à Haendel, et l'aimant, sont désormais guéris du poison de la mauvaise musique (à tort tenue pour « populaire ») qui infecte nos grandes villes et, par la radio, menace les campagnes du même sort.

C'est-à-dire qu'en la matière il y a tout pour et du contre et que mieux vaut, dans ces conditions, pencher vers l'optimisme, c'est-à-dire admettre que le peuple français n'est pas dit tout anti-musicien, et que ce n'est pas un vœu chimérique que de souhaiter qu'il reprenne le chemin de la bonne musique. Par « bonne musique », encore une fois, je n'entends pas forcément musique austère ou sublime. *L'éducation musicale* de Chabrier, et la *Médécine malade* de Gounod, sont de bonne et chère musique, en accord précisément avec l'art populaire, si joli, de l'ancienne Ile-de-France.

Surtout, si l'on veut que les masses reprennent ce chemin, il faut les y aider. Non pas les conduire de force, mais les guider de ce côté, leur apprendre à aimer cet art. J'ai, dans la brochure « La Musique et le peuple », étudié certain moyen de culture, montrant qu'en premier lieu celle culture dépend surtout de nouvelles conditions de vie pour les adultes, et de l'enseignement à l'école primaire pour les enfants. Toutefois, dès maintenant et sans attendre que soit accomplie la libération des humbles, avec la victoire des travailleurs, dans la paix et dans la lumière, dès maintenant l'on peut envisager certaines directives, et particulièrement des auditions chorales ou orchestrales.

Plus d'une fois, je vous ai parlé de notre art populaire de jadis. Laissez-moi y revenir encore. Il y a des pays où ce qu'on appelle le folklore, ce trésor sans prix qui fut créé par le peuple, n'est pas méconnu ; par exemple, l'Espagne, l'U.R.S.S., l'Arménie, la Chine. Il y en a d'autres où le peuple, surtout celui des grandes villes, est en passe de l'oublier : l'Angleterre, l'Allemagne, la France. J'estimerais qu'une double tâche incombe en premier lieu, à nos meilleurs musiciens, celle de sauver ces trésors, de les sauver d'une mort prochaine, en facilitant leur diffusion (je dirai tout à l'heure de quelle manière). En second lieu, à nos sociétés chorales, celle d'inscrire à leur répertoire certaines de ces œuvres (de les musiciens d'harmonie en pourraient jouer des transcriptions).

Il n'y a pas de nourriture plus saine, ni plus naturelle, car, premièrement, ces chansons d'autrefois, étant de l'art populaire le plus réellement populaire, doivent être sans difficultés, comprises du peuple d'aujourd'hui (sous certaines réserves que j'examinerai plus loin) ; deuxièmement, elles sont presque toutes, même sans accompagnement et dans leur simple ligne vocale, d'excellente musique.

Que faut-il donc faire ??? Il faut que nous en ayons des transcriptions chorales écrites par des musiciens de premier ordre, il est très difficile de faire ce travail sans les dénaturer, cela exige un goût très sûr ou bien un instinct naturel et profond du folklore. Mais la polyphonie d'un excellent accompagnement est un attrait que nous ne devrions pas négliger. Une fois réalisées, ces œuvres seront exécutées par des orchestres avec des chanteurs très experts, ou bien elles seront enregistrées sur disques, mais si elles sont relativement faciles, elles sont relativement faciles à reproduire dans le répertoire de toutes nos chorales populaires.

Dans ce cas, il conviendra que ces chorales et leurs auditeurs acceptent deux choses auxquelles ils ne sont pas très habitués : 1° que tous les couplets ne soient point pareils, jamais un bon musicien ne voudrait écrire, ni entendre, huit fois de suite, le même accompagnement ; 2° que l'on reprenne l'accoutumance des *modos antiguos*. Ces vieilles gammes qui sont celles de la plupart des chants bretons, espagnols, russes, etc., présentent souvent une grande beauté. Il faut que cette beauté revive en vous, il faut que vous compreniez le sentiment profond et qui reste si bien en harmonie avec l'âme populaire. Songez à ces admirables chants d'Espagne surtout ceux des Asturies, dont l'énergie farouche ne pouvait se traduire qu'avec ces vieux modes !

Et l'entrevoir le jour, peut-être pas si éloigné, où le peuple d'aujourd'hui sera le plus sûr gardien des trésors créés par le peuple d'autrefois. Et le peuple de demain, vivant de nouveau « en musique » sera créateur à son tour de nouveaux et splendides trésors.

Charles KOECHLIN.

Election législative

LA TÊTE COINCÉE DANS LA CAGE DE L'ASCENSEUR UN GARÇON LIVREUR HURLAIT

Rennes, 13 mai. — On s'entretient dans la ville d'une affaire étrange qui s'est déroulée dans un humble de sept étages du quai de la Prévalaye, au numéro 5.

Un jeune garçon livreur, Edmond Bellon, dont le père est boulanger rue de la Chalotais, avait l'habitude chaque matin d'emprunter l'ascenseur de l'immeuble pour monter le pain à un client du 5^e étage.

Cela à la grande colère d'un locataire du 7^e étage, M. Félix Bedouet, retraits des chemins de fer et qui passe pour avoir un caractère irascible et qui, en tout cas, n'admettait pas qu'un livreur empruntât l'ascenseur.

Il est bon de préciser que le jeune Bellon est d'une santé délicate et souffre d'une coxalgie.

Il y a quelques jours, Bellon venait de mettre l'ascenseur en marche et se trouvait entre le premier et le second étage, lorsque M. Bedouet lui descendit l'escalier, l'aperçut et l'invectiva à propos.

Une autre locataire l'entendit dire au garçon : — Ah le voilà ! Tu ne m'échapperas pas !

Et, sautant sur la manette des portes, il bloqua l'ascenseur entre les deux étages, la voisine après avoir essayé de colmer le locataire du 7^e ferma sa porte. Presque aussitôt un hurlement de douleur retentit. Les voisins sortirent.

L'ascenseur avait été remis en marche — par qui ? — et Bellon qui avait sans doute essayé de sortir avait la tête coincée entre la cabine et la cage.

Il fallut près d'une demi-heure pour le dégager. Il portait de profondes blessures au cou, mais la carotide n'avait pas été atteinte. On le transporta à l'hôpital où son état s'est amélioré.

Bedouet, dont la voisine avait rapporté les propos méprisants, continue à affirmer qu'il n'a rien fait et qu'il n'a rien vu.

Une enquête a été ouverte sur cette troublante affaire.

MOTS CROISÉS

Problème N° 470

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
11									

HORIZONTALEMENT. — 1. Peccament. — 2. Sa voisine est Vilaino : Habitude ridicule. — 3. Donner l'apparence. — 4. Fin d'infinifit : Prénom féminin. — 5. Se traînait : Démonstratif. — 6. Entre deux quartiers (renversé) : Fourrages animaux. — 7. Motif de gavage : Du verbe avoir. — 8. Administrations municipales : Métal brillant. — 9. Va à l'aventure : Usa par frottement. — 10. N'existe pas : Fleuve côtier français. — 11. Deux lettres de Texas : Logement de certains animaux, fait par eux-mêmes.

VERTICALEMENT. — 1. D'une manière facile à parcourir des yeux. — 2. Ile de l'Atlantique : Mesures agraires. — 3. Victoire napoléonienne : Essays son adresse. — 4. Assailliront leurs malades. — 5. Phonétiquement : Prénom féminin : Possessif. — 6. Allanchio. — 7. Pétites : Deux lettres de Salonique. — 8. Guelle : Joyaux doublés : Se chante pour parler. — 9. Négation : Qui n'a pas encore l'anner de nom. — 10. Il ne faut jamais la perdre : Couche sédimentaire.

Solution du problème N° 469

Horizontalement. — 1. Vagabondes. — 2. Elève : 3. Naval. — 4. Ineffable. — 5. Ci : Atelier. — 6. Gît : Aère. — 7. Lo : Selin. — 8. Aère : Sûr. — 9. Tûn : L'avis. — 10. Heurte : Kœr. — 11. Ne : Sorce.

Verticalement. — 1. Volutaires. — 2. La : Ni : Cuir. — 3. Gène : Etern. — 4. Avallés : Aie. — 5. Juvéniles. — 6. Cinq : Lûtes. — 7. Lalande. — 8. De : Nive. — 9. Ribier : Baye. — 10. Sévères : Ses.

UN BALLON-SONDE A ETE LANCE...

L'O. N. M. communiçait hier après-midi :

Deux mois de prison à Van Thouroudt et Yvonne Desprez

...mais la justice belge les attend pour le meurtre de Jeanne Lemaitre.

Châlons-sur-Marne, 13 mai. — Au début de l'audience de ce matin, le tribunal correctionnel a rendu son jugement dans l'affaire Van Thouroudt, le Belge inculpé de vol d'essence qui serait, selon les aveux mêmes de sa jeune amie Yvonne Desprez, l'auteur du meurtre de sa femme Jeanne dont le cadavre, dépecé, fut retrouvé dans le canal d'Ypres.

En ce qui concerne Yvonne Desprez, l'accusation de complicité, et arrêtée en même temps que lui, le tribunal a déclaré qu'elle avait agi avec discernement et que, malgré son âge précoce — seize ans — elle avait fait preuve d'une profonde perversité.

En conséquence, le tribunal les a condamnés chacun à deux mois de prison et cent francs d'amende.

Des leur peine accomplie, Van Thouroudt et sa jeune amie seront transférés en Belgique où ils auront à répondre, devant la justice belge, du crime de Jeanne Lemaitre.

Près d'Alger un appareil militaire s'écrase sur un rocher l'équipage est blessé

Alger, 13 mai. — Hier, deux à Morne à 235 mètres de l'aérodrome de Maison-Blanche, survolaient de conserve, à quatre cents mètres d'altitude, la côte entre le cap Matifou et l'embouchure de l'Harrach, lorsque, vers 11 h. 30, pour une cause non encore établie, les deux appareils se mit en vrille et descendit en tournoyant, pour aller s'écraser sur un rocher, à quinze mètres de la plage, au lieu dit « base navale », à deux kilomètres dit fort de l'Eau.

Le pilote, le sergent-chef Louibette, demeurant à Hussein-Dey, et le radio, lieutenant Fehous, furent grièvement blessés et transportés à l'hôpital Maillot. L'appareil est presque complètement détruit.

POUR VOUS, MESDAMES !



Un concours original vient de se dérouler dans la capitale : celui du plus beau chapeau d'été. En haut, les deux premiers prix ; celui des grands et des petits chapeaux. Le chapeau de Drapeau (à gauche) et à droite) obtint aussi sa part de

Futur pour l'



Notre photo montre (en haut) le futur pour l'homme. De même type, au second étage

L'AUTO NICE-GRE DÉFONCE UN ET SE REI

Antibes, 13 mai. — heures, un autocar au quotidien Nice-Grenoble des Alpes et du littoral d'une rupture de la route par un arbre de 15 mètres, puis s'est renversé. Les trois personnes dans la voiture ont été blessées et dirigées sur l'hôpital.

Henri AR qui avait tué a été ac par les jurés

Rouen, 13 mai. — rie énuovante du d'eur Henri Argentin, modéré du procureur Rouen ont acquitté le sie, meurtrier de sa femme, qui avait tué son mari d'abandon publique leurs. Le verdict a été acplaudissements de la

Un confi à l'entreprise à Ly

Lyon, 13 mai 1938. — participation. — A la fin de l'octobre de la direction Grammont, l'industriel a été nommé, 25 800 ou ayant été embauchés, meurtre dans l'usine.

Une petite ébouill

Toulouse, 13 mai. — de Rodz Aveyron époux Droc Régis, à jouait dans la maison un chaudière rempli d'eau à la pauvre pet après.

Electrocuté à haute

Toulouse, 13 mai. — reze), le jeune Antoine 9 ans qui était grimé comme un enfant sur haute tension, a été électrocuté.

Un charpentier dans un lavoir

Toulouse, 13 mai. — (Gérard) M. Laubusse, charpentier, qui travaillait dans un lavoir de Fauriol a été électrocuté et est tombé. Il s'est noyé.